

■ POUR VOUS INSCRIRE :

Session : 4 sessions par mois
Nous contacter pour la date de la prochaine session

Lieu de formation :
OBJECTIF EMPLOI OUEST
40 rue de Pontoise 95870 Bezons

Adressez votre demande d'inscription à
tcfbezons@gmail.com
01 77 37 68 96 / 07 67 78 46 19

Délai d'accès à la formation :
2 jours ouvrés avant le démarrage pour
passation informatique
18 jours ouvrés avant le démarrage pour une
passation sous format papier

Vous êtes en situation de handicap ?
Site accessible au PSH - Pour toute
question, merci de contacter par mail
Christelle Bricou :
administration@oeformations.fr

■ SUPPORTS DE PASSATION :



Sur papier



Sur ordinateur (SO)

■ VALIDATION :

Certification enregistrée au registre spécifique
RS6643 et délivrée par France Education
International depuis le 31/05/2024

Résultats reçus par le centre dans un délai de 3
semaines après l'examen.

Attestation individuelle **valable 2 ans** à récupérer
directement dans le centre
Attention : un seul exemplaire de votre
attestation sera délivré. Il est recommandé de
conserver une copie de votre attestation

■ TARIF :

170 euros

Il ne sera procédé à aucun
remboursement de votre inscription en
cas d'absence sauf raisons médicales ou
professionnelles justifiées par un document
officiel.

Centre agréé depuis 2020
900 TCF passés en 2024
45 sessions en 2024



PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Le TCF IRN est destiné à toute personne de plus de 16
ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- **Une demande de nationalité française**
- **Une demande de carte de résident de longue durée**
- **Une validation de niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII**

OBJECTIFS :

Le Test TCF IRN évalue le candidat sur une échelle
de A1 à B1 du CECRL. L'attestation TCF obtenue
pourra être mobilisée dans le cadre de plusieurs
démarches :

- pour la signature du contrat d'intégration
républicaine (CIR) de l'OFII
- A l'issue d'une formation linguistique obligatoire
prescrite par l'OFII
- Dans le cadre de la demande de carte de
résident (niveau A2 global requis) ou l'accès à la
nationalité française (niveau B1 global requis)
auprès de la préfecture

CONTENU DE L'EXAMEN :

Le TCF IRN remplace le TCF ANF et le TCF CRF.
Il évalue exclusivement les compétences
linguistiques.

Le test dure 1h15 et comprend 4
épreuves obligatoires :



Compréhension orale : 15 minutes
20 questions à choix multiples

Compréhension écrite : 20 minutes
20 questions à choix multiples

Expression écrite : 30 minutes
3 exercices

Expression orale : 10 minutes
Epreuve en face à face avec l'examineur